



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Publication du document de référence 2008 de Crédit Agricole S.A.

Paris, le 31 mars 2009

Crédit Agricole S.A. informe le public que son document de référence 2008 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 mars 2009.

Ce document est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. à l'adresse www.credit-agricole-sa.fr, espace « Information financière », rubrique « Information réglementée » ainsi que sur le site Internet de l'AMF. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

En application des articles 212-13, 221-1 et 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document de référence, publié sous la forme d'un rapport annuel, contient les informations suivantes exigées au titre de l'information réglementée :

- le rapport financier annuel 2008 ;
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;
- le document d'information annuel ;
- le descriptif des programmes de rachat de ses titres par la Société.